

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 23 avril 2018 à 19 h 15, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Denis Ethier, Elaine Brière, Isabelle Nadon, Gabrielle Brisebois, Yves Desjardins, Isabel Vaillancourt, Luc Diotte formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: Le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

A-18-04-11

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Monsieur le conseiller Denis Ethier propose, appuyé par monsieur le conseiller Luc Diotte d'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

ADOPTÉE.

A-18-04-12

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Isabel Vaillancourt propose, appuyé par madame la conseillère Elaine Brière, d'approuver l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

- 5.1 Développement du parc industriel - Partenariat SADC et agglomération de Mont-Laurier pour l'embauche d'un commissaire industriel.

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

A-18-04-13

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2018

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 26 février 2018, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Monsieur le conseiller Luc Diotte propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Ethier, d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 26 février 2018.

ADOPTÉE.

A-18-04-14

DÉVELOPPEMENT DU PARC INDUSTRIEL - PARTENARIAT SADC ET AGGLOMÉRATION DE MONT-LAURIER POUR L'EMBAUCHE D'UN COMMISSAIRE INDUSTRIEL

CONSIDÉRANT que le développement économique est au cœur des priorités du conseil municipal;

CONSIDÉRANT la construction du nouveau parc industriel;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville d'amener des entreprises à s'installer dans le nouveau parc industriel;

CONSIDÉRANT les compétences et le rôle de la Société d'aide au développement des collectivités d'Antoine-Labelle (SADC) dans le développement économique régional;

CONSIDÉRANT l'intérêt et les avantages pour l'agglomération de Mont-Laurier et la SADC de s'allier pour promouvoir le développement économique de la région;

CONSIDÉRANT qu'une des stratégies préconisées est de solliciter et de faire du démarchage auprès de diverses entreprises potentielles pour venir s'installer dans le parc industriel;

CONSIDÉRANT le besoin en ressources humaines, matérielles et financières pour mettre en place cette stratégie;

CONSIDÉRANT le montage financier proposé entre les parties pour l'embauche d'un commissaire industriel dans le cadre d'un projet pilote et qu'au terme de ce projet, une évaluation des résultats sera faite;

EN CONSÉQUENCE, madame la conseillère Elaine Brière propose, appuyé par monsieur le conseiller Luc Diotte, d'accepter le partenariat entre l'agglomération de Mont-Laurier et la Société d'aide au développement des collectivités d'Antoine-Labelle pour l'embauche d'un commissaire industriel et les dépenses afférentes pour l'année 2018.

D'autoriser le maire, ou la mairesse suppléante, et la greffière, ou l'assistante-greffière, à signer, pour et au nom l'agglomération, ladite entente de partenariat.

D'établir la participation financière de l'agglomération à 46 000 \$ en 2018 et à 55 000 \$ en 2019 plus les taxes applicables.

D'autoriser la trésorière à effectuer les paiements selon le calendrier joint à l'entente.

ADOPTÉE.

A-18-04-15

REPORT DU DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

CONSIDÉRANT qu'en vertu du règlement A-7 et ses amendements, le conseil d'agglomération doit tenir une assemblée le quatrième lundi d'avril pour le dépôt des états financiers;

CONSIDÉRANT le retard occasionné par le traitement des données d'un organisme faisant partie du périmètre comptable de l'agglomération de Mont-Laurier;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le conseiller Denis Ethier propose, appuyé par madame la conseillère Gabrielle Brisebois, de reporter le dépôt des états financiers 2017 consolidé et du rapport de l'auditeur indépendant sur lesdits états financiers de l'agglomération de Mont-Laurier en juin 2018.

ADOPTÉE.

A-18-04-16

ENTÉRINER LA DÉMISSION DE MONSIEUR VINCENT FORGET, EMPLOYÉ AU SERVICE DES INCENDIES

Madame la conseillère Elaine Brière propose, appuyé par madame la conseillère Gabrielle Brisebois, d'entériner la démission de monsieur Vincent Forget à titre de Préventionniste au Service des incendies, effective le 28 mars 2018.

Le conseil municipal remercie monsieur Forget pour l'année de bons et loyaux services qu'il a rendus à la communauté et lui souhaite bonne chance dans ses futurs projets.

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

A-18-04-17

LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur le conseiller Luc Diotte propose, appuyé par madame la conseillère Isabel Vaillancourt que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Daniel Bourdon, maire

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).